

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1037-04-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE CRÉER LA ZONE GOLF PDA7-05, DE MODIFIER LA ZONE PRIORITAIRE DE DÉVELOPPEMENT PDA10-01 ET D'ÉTABLIR LES SPÉCIFICATIONS PARTICULIÈRES DE CES ZONES (RUE DE L'AIGLE)

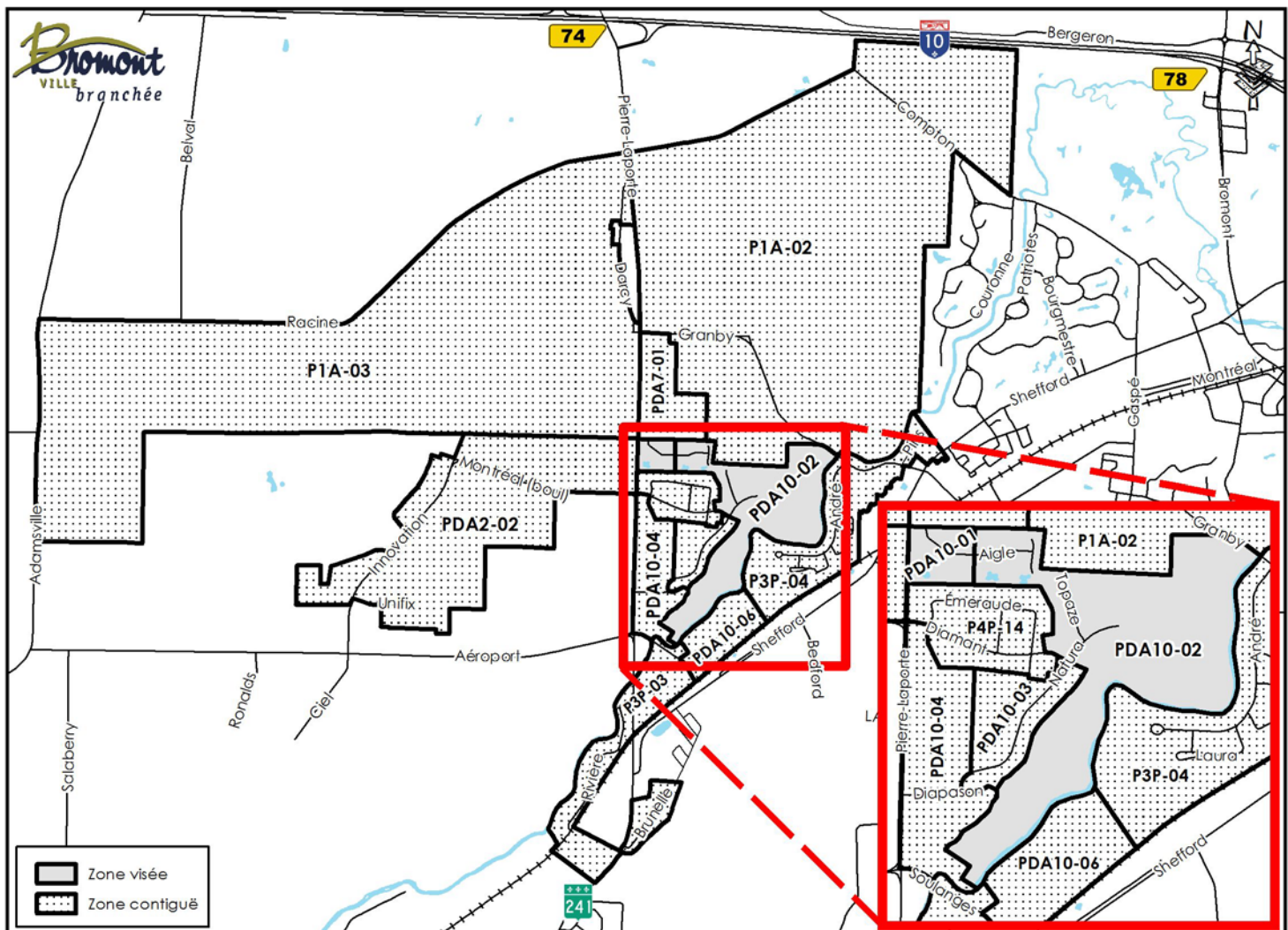
**AVIS** est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 12 mars 2018, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté un premier projet de règlement numéro 1037-04-2018, tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu **lundi, le 26 mars 2018, à 19h00**, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Bromont.

Que ce premier projet de règlement numéro 1037-04-2018 vise à modifier les usages permis dans la zone PDA10-01 en créant la zone PDA7-05 afin d'interdire la construction de bâtiments dans cette partie du terrain de golf (rue de l'Aigle).

Le plan ci-dessous illustre les zones visées et les zones contiguës constituant les secteurs concernés :



Que ce premier projet de règlement numéro 1037-04-2017 vise à permettre la construction de deux (2) résidences multifamiliales de 52 logements dans la portion est de la zone PDA10-01 de manière à atteindre la densité maximale de 20 logements à l'hectare spécifiée au plan d'urbanisme pour ce secteur, rue de l'Aigle à Bromont.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du Conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Ce premier projet de règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une copie du premier projet de règlement numéro 1037-03-2018 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Bromont, ce 17<sup>e</sup> jour de mars 2018.

La greffière,



Catherine Nadeau, avocate, OMA  
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques